

Vous êtes témoin d'un événement

Charente Libre

Alertez la rédaction

mercredi@charentelibre.fr

■ Le conservatoire d'espaces naturels participe à la préservation de prairie naturelles sur la vallée du Né de Coteaux-du-Blanzacais à Gimieux ■ Et il les montrera au public.

Une zone humide renaît à Lachaise: mode d'emploi

Pascal HUORD
p.huord@charentelibre.fr

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a mis un pied dans la vallée du Né. Dans quelques jours, Carole Violon, chargée de mission territoriale auprès du conservatoire guidera le public vers la nouvelle zone humide en cours de rennaissance à Lachaise. Elle sera accompagnée par Margot Pierre, technicienne au syndicat du bassin-versant du Né. L'une et l'autre ont dans leur mission de conservation ou de préservation des missions d'animations auprès du public. Objectif: infuser et expliquer toutes les démarches entreprises qui ne se voient pas toujours « *ou qui peuvent être mal interprétées* ». L'intérêt de cette prochaine visite, c'est de présenter concrètement comment il est possible de restaurer une ancienne prairie naturelle qui avait été totalement asséchée et transformée en peupleraie par le propriétaire. Le conservatoire a pu racheter ce terrain après que le propriétaire a vendu le bois.



Margot Pierre et Carole Violon (de gauche à droite) montreront comment une ancienne peupleraie peut retrouver son état initial de zone humide naturelle.

on ne peut pas le faire. On présente le programme et il est accepté ou non en fonction de l'intérêt. Le plus souvent nos projets sont validés », souligne Carole Violon.

Brosser la terre pour trouver les bonnes graminées

« *Lorsqu'une zone boisée a moins de 30 ans, ce qui était le cas ici, on peut revenir à la précédente destination* », explique Carole Violon. Et sur cette parcelle de sept hectares, lorsque les graminées ont été récupérées, le CEN après avoir obtenu le financement via l'Europe et les programmes Natura 2000, fait intervenir une entreprise spécialisée. « *L'entreprise a rogné les souches restantes au ras de la terre, les branchages ont été broyés puis ratisés* », détaille la chargée de mission. Un chantier de 23.000€. « *C'est pris en charge à 100 %, sinon*

qu'à la fin bravant la température hivernale dans l'église et a pu se réchauffer avec un entracte où des collations étaient en vente.

Cette soirée est une réussite pour cette première édition à l'église de Reignac.

La présidente Viviane Bergamini ainsi que le professeur Ged Furugawa avec tous les harmonicistes et musiciens se félicitent de l'ampleur de l'événement.



Les deux animatrices expliquent sur place la démarche suivie. Le CEN a procédé à des surcreusements par endroits pour favoriser la remontée des eaux. Enfin, le CEN a réintroduit des graminées de prairies cet automne. « *On n'utilise jamais de graminées du commerce. En juin, nous avons fait passer une brosseuse dans des prairies analogues à celles de Lachaise. On le fait au moment où les graminées sont prêtes à fleurir. Ensuite, on tannise ce que l'on récupère pour éliminer les déchets puis on trie les graminées et ce sont elles que l'on a semées. Et on commence à voir le résultat* », détaille Carole Violon. Un travail très minutieux et efficace puisque les graminées ont déjà levé. « *Ensuite, l'objectif est de trouver un éleveur qui vienne faucher chaque année. Cela permet d'entretenir la prairie, de la revivifier et il récupère le fourrage pour son compte. C'est une forme d'échange que l'on pratique le plus souvent possible sur les terrains que nous possédons* », ajoute la chargée de mission. Dans la vallée du Né, le CEN n'intervient pas seulement à Lachaise, mais aussi en amont sur le secteur de Coteaux-du-Blanzacais (Blanzac et Cressac-Saint-Genis) où le conservatoire gère une vingtaine d'hectares et c'est là, avec le syndicat du bassin-versant du Né, que des méandres ont été créés sur l'un des bras du Né rectiligne. Une manière de retrouver les lits d'origine. Enfin, le Conservatoire a également dix hectares déjà en prairies naturelles à Bellevigne, du côté de Pont-à-Brac et vingt-

deux hectares entre Ars et Gimieux « *Nous y avons détecté la présence de vison d'Europe, à ne pas confondre avec les visons d'Amérique. Nous avons récupéré ces terres grâce aux mesures de compensation des travaux LGV et notre objectif dans ce secteur est de favoriser le développement de cette espèce* », indique Carole Violon.

Parallèlement, le syndicat de bassin, dont le siège vient de s'installer à Lagarde-sur-le-Né, attend le résultat d'une enquête publique qui doit lui permettre d'engager de nombreux chantiers sur les dix ans à venir. « *Nous sommes en train de répondre aux remarques des habitants* », détaille Margot Pierre, avec l'espoir que cette enquête aboutisse favorablement.

Visite du site de Lachaise le samedi 25 février. Inscriptions obligatoires auprès de Carole Violon au 06 46 19 44 01. Rendez-vous au parking de la mairie de Lachaise. Prévoir des vêtements adaptés à la météo et des bottes.

Montmoreau L'épicerie communale est fermée

Une petite épicerie bar communale, créée à Saint-Laurent-de-Belzagot, par le maire de l'époque il y a plus de trente ans sera définitivement fermée. « *Elle avait été installée par le maire de l'époque pour rendre service aux habitants qui ne pouvaient pas facilement se rendre à Montmoreau à l'époque* », explique Philippe Michelet, le dernier maire de la commune aujourd'hui conseiller municipal de la commune nouvelle de Montmoreau (qui regroupe Saint-Laurent-de-Belzagot). Lors du dernier conseil municipal, et contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition de samedi, le conseil a décidé de fermer cet établissement malgré quatre voix contre et trois abstentions. Ce petit commerce communal était sans doute unique en Charente, même si des « *épiceries automatiques* » commencent à fleurir. Mais à Saint-Laurent-de-Belzagot, il y avait une employée municipale à temps partiel « *et il n'y avait que très peu de personnes qui s'y rendaient* », ajoute Philippe Michelet. Par ailleurs, l'employée avait besoin d'être régulièrement en arrêt maladie et n'était pas remplacée.

BARBEZIEUX

Ramassage aujourd'hui. Emmalis organisée un ramassage collectif ce mardi 7 février, de 9h à 11h30, place du Champ de Foire à Barbezieux. La collecte peut aussi intervenir à domicile pour les objets encombrants (meubles, électroménager,...) ou pour des volumes importants, sur rendez-vous pris au 05 45 67 19 56.

BOISBRETEAU

Fermeture. Le secrétariat de la mairie de Boisbretteau sera fermé au public du mardi 7 février au lundi 13 février inclus. Réouverture le mardi 14 février de 14h à 17h30. En cas d'urgence, contacter le maire, Gaël Tétoin (06 70 76 80 37) ou les adjoints, Pierre Barbotreau (06 75 87 57 28) François Bouché (06 71 11 78 38) ou Angélique Bassiny (06 01 72 58 70).

COMBIERS

Repas de chasse. La société de chasse de Combiers organise son repas annuel spécial « *qibliers* » ce dimanche 12 février à 12h30 à la salle des fêtes du village. Ouvert à tous. 20€ sur inscription au 06 01 74 90 40 ou au 06 07 32 72 71.

REIGNAC

Le concert de Feeling Harmonica plébiscité

Vendredi dernier, une foule de plus de 200 personnes (photo ci-) s'est pressée pour assister au concert musical au sein de l'église de Reignac organisé par Feeling Harmonica. Le programme détaillé de la soirée, qui a été édité en 130 exemplaires et vendu à un euro, a été entièrement écoulé dès l'entrée. Malgré la coupure de chauffage en début de soirée, le public est resté jus-